



Vue du balcon de M. et Mme Mourenas



Alain D'HELLY
Maire
s'adresse à vous

Moncéleuciennes, Moncéleuciens,

Depuis la dernière gazette, j'ai réuni, à trois reprises, le Conseil Municipal : les 15 décembre 2011, 23 janvier et 20 mars 2012.

Notre Commune a adhéré au Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, ainsi que l'ensemble des Communes de la Communauté de Communes du Serrois.

Nous avons tous reçu la visite de Madame Rollande Bermond, agent de recensement, qui a accompli l'ensemble de cette mission dans les délais impartis. Je félicite Rollande et l'ensemble des habitants qui lui ont réservé bon accueil.

Nous avons voté 3 motions : la défense des lits de l'Hôpital local de Larnage, la défense de l'Unité ONF du Serrois Larnagnais et la pré-

servation des emplois et du service de la distribution postale du Serrois, Orpierois et Rosannais. Nous avons délibéré pour notre participation à hauteur de 820, 42 €, par enfant, pour la scolarisation des enfants inscrits à l'Ecole de Savournon.

En ce qui concerne le Conseil Municipal de janvier, nous avons délibéré sur l'actif et du passif de l'Association Foncière de Remembrement de Chabestan, Association dissoute depuis le 9 juillet 2002. La répartition se fera à parts égales entre les 6 Communes membres de l'Association. Nous avons pris une délibération afin de préserver la capacité sanitaire et médico sociale du Département, en tenant compte des spécificités locales.

Suite à une entente entre l'Association des Maires de France et la Sacem, nous avons délibéré pour souscrire à une formule à 85 €, pour 3 manifestations qui peuvent émaner de la Collectivité ou du Comité des Fêtes.

Le Conseil a adopté l'avenant N°1 de 15.890 € HT, pour le raccordement en gravitaire de maisons non prévues ce qui oblige, de fait, à une surprofondeur. Nous avons aussi intégré le surcoût «Ernotte», Mairie/Ecoles, pour un montant de 9.575, 50 € HT.

Le dernier Conseil Municipal, qui s'est tenu le 20 mars 2012 nous a

conduit au choix du Prestataire pour le contrôle de la réception des réseaux d'assainissement pour un coût de 3.733,91 € TTC, à l'ouverture du Marché Public pour la réhabilitation de l'immeuble «Marcel Plazy»(avec le choix pour les 9 corps de métiers), à un coût total de 145.909, 55 € TTC et au choix de la SARL CASTO EXPERTISE, pour le contrôle du diagnostic amiante, pour un montant de 750 €.

Intervention auprès du Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public, pour le renouvellement du contrat de notre employé communal, Lionel Nusbaum, examen de la convention avec la Mairie d'Aspres/Buëch pour la participation aux frais de la cantine scolaire, qui s'élève à 4 € par repas et par enfant.

Vote du compte administratif 2011 M 14 (budget principal), avec un excédent de fonctionnement de 107.867,63 € et un excédent d'investissement de 31.807,06 €.

Pour le Budget Eau et Assainissement M 49, nous avons un excédent de fonctionnement de 4.615, 55 € et un déficit d'investissement de 23.376; 81 €.

Un panneau d'information NATURE 2000 devrait être implanté prochainement à proximité du «Petit Buëch» et, enfin, la collectivité va accompagner la bibliothèque pour ses projets 2012 -2013

avec des manifestations les 22 mai, 27 mai et 7 juin et cela en liaison avec les bibliothèques de Lagrand, Laragne et Ventavon.

Madame Henriette Martinez, Députée des Hautes-Alpes nous a fait l'honneur de venir partager la galette des rois et j'en ai profité pour la remercier de sa participation financière de son enveloppe parlementaire à la rénovation de l'immeuble Mairie.

Comme vous avez pu le constater, notre Commune est en travaux et la circulation y est parfois difficile. Sachez que l'entreprise POLDER essaie, au maximum, de laisser toujours une voie de circulation. Cette tranche d'assainissement collectif va permettre le branchement d'une trentaine de logements et, ainsi, faciliter la croissance des roseaux dans la station d'épuration existante.

Je finirai mon propos par la réorganisation de la collecte des ordures ménagères, avec une optimisation des bacs et un regroupement des points de collecte. Cette restructuration se fait sur l'ensemble de la Communauté des Communes, en concertation avec les Communes par le biais de la Commission Déchets. A terme, sur notre Commune, nous n'aurons plus que 4 points de collecte : 1- en contrebas de l'Eglise, 1- au lieu-dit «Le Comte» 1- au pont du «Petit Buëch», qui devrait être déplacé devant La Jument Noire, après acquisition d'une parcelle et 1- au lieu dit «La Garenne». Ces quatre lieux seront des «points propres», où vous trouverez : verres/journaux /revues / magazines, plastiques, bricks, cartons et ordures ménagères.

Ce redéploiement permettra de ré-

duire les coûts de collecte et ainsi stabiliser les coûts de traitement en général qui vont, si nous ne faisons rien, inévitablement augmenter avec la part de la TGAP, les prix du carburant, la TVA (7 % au lieu de 5,5 %), et les prestataires qui ne se privent pas d'avoir des prix revus à la hausse chaque année.

Ces points propres pourront être équipés de mini-colonnes afin de réduire encore le nombre de bacs. Enfin, les travaux de réhabilitation de l'immeuble «Macel Plazy» débiteront la première semaine d'avril 2012.

Passez de joyeuses Fêtes Pascales et au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire
Alain D'Heilly

ACTUALITE ACTUALITE ACTUALITE ACTUALITE ACTUALITE ACTUALITE ACTUALITE



Un recensement mené à bien dans notre Commune
Merci à tous et tout particulièrement à Rollande BERMOND, notre secrétaire de Mairie.

NAISSANCE

M. Ilan Charlemagne / guilloton
le 22.01.2012

M. Yul Douillet / Couton
le 01.03.2012

BIENVENUE

Mme Di Rezze Véronique

Mme Chagneau Martine
et Mr Fassetta Christian

Epimaque
) décor peint (

Meubles et objets peints - Décor mural
Faux bois - faux marbres - Trompe-l'œil

Contact :
Anne Stümpfel
04 92 52 79 42
epimaque@ymail.com
05700 La Bâtie Montsaléon

CELLULOSE
meuble original

Fabrication de mobilier
sur mesure
Stage de formation
Conception de décor

www.meuble-original.com

04 92 43 89 16 - 06 07 66 75 29
cellulose@orange.fr
Le village 05700
La Bâtie Montsaléon

«Epimaque» c'est Anne Stümpfel et «Cellulose», Lionel Nusbaum. L'une réalise des décors à vous couper le souffle cependant que l'autre réalise du mobilier pratique ou décoratif d'une créativité stupéfiante. Ils étaient faits pour mêler leurs talents et nous offrir des objets de rêve. Il faut absolument les rencontrer !

